



Dieppe, le 10 juin 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture du pont Colbert : Ports de Normandie crée un double giratoire afin de fluidifier la circulation

Dans le cadre des investigations sur le pont Colbert occasionnant 3 semaines de fermeture à la circulation, du 28/06 au 18/07, Ports de Normandie, en lien avec les municipalités de Dieppe, Rouxmesnil-Bouteilles et Martin-Eglise, va réaliser des travaux d'aménagement sur le carrefour entre le cours Bourbon et le cours de Dakar. Ces travaux doivent aider à fluidifier la circulation durant la fermeture du pont Colbert.

En effet, une partie du trafic routier passant par la RD 925 sera reportée sur l'itinéraire passant par la route de Bonne Nouvelle, le cours Bourbon et le cours de Dakar/avenue Normandie Sussex. Ports de Normandie va donc réaliser un double giratoire qui permettra de limiter les bouchons dus à cette augmentation du trafic routier sur cet axe. Ces travaux visent également à sécuriser les entrées/sorties du parking du magasin Intermarché et du chemin de la rivière, tout en garantissant le passage des convois exceptionnels pour le transport des pièces d'éoliennes.

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Eurovia pour un montant de près de 40 K€. Ils débuteront lundi prochain pour une durée de 2 semaines. Un double giratoire (plan du double giratoire en pièce jointe) sera mis en œuvre via des aménagements provisoires afin de tester l'efficacité de cet aménagement pendant la fermeture du pont Colbert. Si le test est positif, l'aménagement sera pérennisé par la suite avant le démarrage des travaux sur le pont.

Dans le cadre des investigations sur le pont Colbert, Ports de Normandie va également mettre en œuvre une navette, gratuite pour ses usagers, circulant de 07h00 à 19h00, 7 jours/7 avec des passages toutes les demi-heures (plan de déviation en pièce jointe).

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 6 000 emplois directs et indirects (Etude INSEE 2016) / 410 M€ investis en Normandie entre 2007 et 2020 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 – anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr